



**HAL**  
open science

## Les recherches anciennes et les fouilles en cours sur les sites de Vieille-Toulouse, Toulouse-Estarac et Toulouse-Saint-Roch, aux IIe et Ier s. a.C.

Jean-Charles Arramond, Christophe Requi, Michel Vidal

### ► To cite this version:

Jean-Charles Arramond, Christophe Requi, Michel Vidal. Les recherches anciennes et les fouilles en cours sur les sites de Vieille-Toulouse, Toulouse-Estarac et Toulouse-Saint-Roch, aux IIe et Ier s. a.C.. Michel Vaginay; Lionel Izac-Imbert. Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France. Actes du XXVIIIe colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Toulouse, 20-23 mai 2004), 14/1, Fédération Aquitania, pp.385-409, 2007, Supplément Aquitania, 978-2-910763-07-7. hal-03973317

HAL Id: hal-03973317

<https://hal.science/hal-03973317v1>

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Les recherches anciennes et les fouilles en cours sur les sites de Vieille-Toulouse, Toulouse-Estarac et Toulouse-Saint-Roch, aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. a.C.

---

*Jean-Charles Arramond, Christophe Requi, Michel Vidal*

## RÉSUMÉ

Le second âge du Fer dans la région toulousaine était jusqu'ici surtout connu par ses puits dont la fonction (funéraire, rituelle ...) a toujours suscité de vives controverses. La réalisation de plusieurs opérations préventives depuis 2001 dans le quartier Saint-Roch à Toulouse et à Vieille-Toulouse a donné l'occasion d'engager la révision des données issues des recherches plus anciennes. Une action collective a été mise en place en 2004 à cet effet, centrée sur les origines protohistoriques de *Tolosa*.

Même si cette première synthèse peut paraître prématurée à ce jour, la multiplication des fouilles préventives autorise d'ores et déjà une approche renouvelée des données. Elles ont en effet mis en évidence pour la première fois toute la complexité des structures (niveaux de circulation, fosses, fossés, trous de poteaux...) associées aux fameux puits. L'analyse approfondie des stratigraphies a par ailleurs permis des avancées intéressantes dans la compréhension des dynamiques de comblement de ces structures.

Même si la question de la fonctionnalité des puits n'est toujours pas réglée, les recherches en cours montrent que *Tolosa* protohistorique est sans conteste constituée de deux pôles d'occupation très importants : un habitat groupé de hauteur de plus de 150 ha (Vieille-Toulouse) et un habitat de plaine de près de 100 ha (quartier Saint-Roch).

## MOTS-CLÉS

Vieille-Toulouse, Toulouse quartier Saint-Roch, caserne Niel, *Tolosa*, puits, fossés, fosses, second âge du Fer, époque républicaine, II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles a.C.

## ABSTRACT

The late Iron Age of the Toulouse region has until now been known above all through its shafts, whose functions (funerary, ritual...) have provoked lively controversy. A number of rescue excavations undertaken since 2001 in the Saint-Roch quarter, Toulouse and at Vieille-Toulouse has presented the opportunity to engage in a reconsideration of evidence from previous excavations. To this end a collective project was set up in 2004, focusing on the protohistoric origins of *Tolosa*.

Even if this first synthesis may at present seem a bit premature, the growing number of rescue excavations does now permit a new look at the evidence. These have for the first time shown the full complexity of the features (surfaces, pits, ditches, post-holes...) associated with the famous shafts. Detailed analysis of the stratigraphy has in places allowed significant advances in our understanding of the processes of the filling of these features.

Even if the question of the functions of the shafts remains unsolved, the present research is showing that protohistoric *Tolosa* without doubt consisted of two major foci of occupation: a nucleated hill-top settlement of more than 150 ha (Vieille-Toulouse) and a valley-floor settlement of more than 100 ha (the Saint-Roch quarter).

## KEYWORDS

Vieille-Toulouse, Saint-Roch quarter Toulouse, Niel barracks, *Tolosa*, shafts, ditches, pits, late Iron Age, Republican period, 2<sup>nd</sup> and 1<sup>st</sup> centuries B.C.

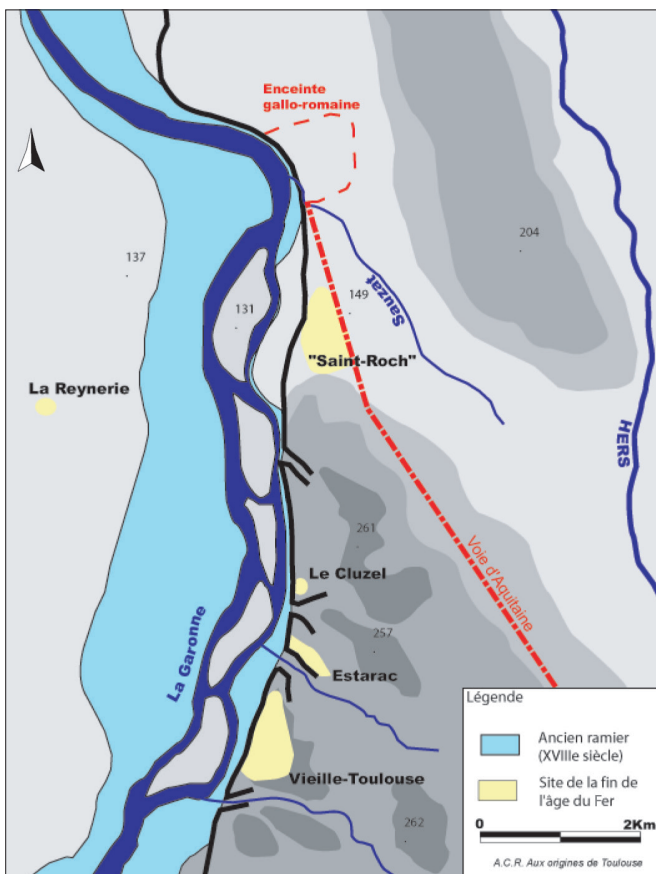


Fig 1. Plan de localisation des occupations du II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle a.C. (ACR - Les origines de Tolosa).

## 1. ÉTAT DES RECHERCHES AVANT 2001 : RÉFLEXIONS ET QUELQUES ACQUIS

Si les Volques-Tectosages et le Toulousain sont en toute logique étroitement associés, leur territoire et surtout la localisation et le nom de leur capitale de cité restent toujours un sujet de discussion (fig. 1). Plusieurs thèses s'affrontent distinguant tour à tour Vieille-Toulouse (*oppidum* ?) et Toulouse Saint-Roch (dans la plaine et maintenant quartier périphérique sud de la ville actuelle), sites distants de plusieurs kilomètres et qui pour l'essentiel ont vécu en symbiose au cours des II<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> s. a.C. Le dernier avatar portant sur l'association entre les puits devenus rituels (?) de Saint-Roch et la présence de lacs sacrés

renfermant l'*aurum tolosanum* donc de celle d'un sanctuaire dont l'importance fédératrice ne pourrait dépendre que d'une capitale de cité<sup>1</sup>.

Mais dans la réalité nous savons bien peu de choses sur les origines de cette agglomération protohistorique : son statut de ville est confirmé par les textes antiques (Strabon après Posidonios) ; son nom nous est connu *Tolosa* (probablement celtique d'après M. Labrousse<sup>2</sup> ou Ibère d'après P. Moret<sup>3</sup>) ; son importance économique nous est révélée par le *Pro Fonteio* de Cicéron relatif aux taxes frappant le commerce du vin venant d'Italie<sup>4</sup>.

Evoquer les sites du Toulousain<sup>5</sup>, c'est d'abord remarquer qu'il est difficile de s'extraire du phénomène des puits, qu'ils soient funéraires, cultuels ou autre, et qu'il est essentiel de rétablir et d'insister sur une réalité topographique et géographique dont la plupart des chercheurs travaillant hors de la région ont tendance à minimiser l'impact.

Les conséquences en ont été importantes puisque à l'évidence leur positionnement sur la rive droite de la Garonne à des distances de plusieurs kilomètres génèrerait et génère encore bien des incompréhensions. Ainsi, Toulouse-Saint-Roch et Vieille-Toulouse ont-ils été considérés comme une même entité alors qu'en fait ils correspondaient à deux sites bien distincts : d'une part, un site de plaine installé à 144 mètres d'altitude au niveau de la plus basse terrasse de la Garonne sur une superficie d'une centaine d'hectares, situé à 1 km au sud de la ville romaine et, d'autre part, un site de hauteur de 150 hectares environ, à 6 km plus au sud (249 mètres

1- Moret 2002a, 92.

2- Labrousse 1968, 85-86.

3- Moret 2002b, 93-99. Cette dernière proposition fondée uniquement sur des données linguistiques pose alors le problème d'une *Tolosa* (bourgade ou agglomération) ibère qui serait antérieure à l'installation des Volques (fin III<sup>e</sup> s. /début II<sup>e</sup> s.) et dont on ne sait rien.

4- Labrousse 1968, 138-139.

5- Dans le cadre de cet article il nous paraît essentiel de préciser qu'il ne s'agit ici que d'une courte synthèse entrant dans les objectifs d'une ACR sur *Les origines de Tolosa*. Par ailleurs comme on oublie trop aisément la participation des bénévoles à l'époque où l'archéologie professionnelle était réduite à sa plus simple expression, il convient de les remercier et tout particulièrement B. Marty, actuellement du SRA et P. Marchand. Il est évident que sans leur dévouement nous ne pourrions aujourd'hui travailler en équipe sur une telle moisson de données.

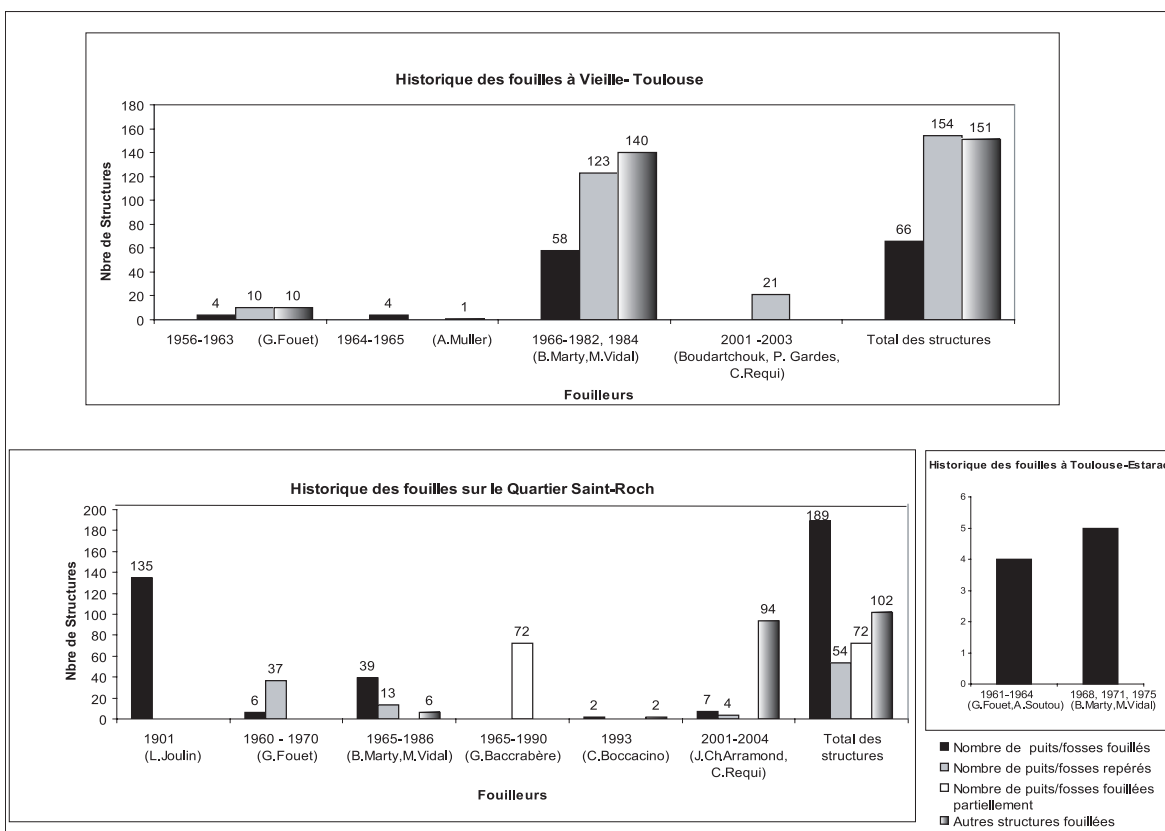


Fig. 2. Tableau des interventions sur Vieille-Toulouse, Toulouse Saint-Roch et Toulouse-Estarac (ACR - Les origines de Tolosa).

d'altitude)<sup>6</sup>. À son point le plus haut, il atteint environ 110 mètres au-dessus de la Garonne et ses falaises de molasse instable s'abaissent progressivement à 15 mètres à son extrémité nord.

L'absence de toute base topographique référentielle et le mélange des genres ont été aggravés par leur identité chronologique qui jusque dans les années 70 était systématiquement ramenée vers la fin de l'époque républicaine. Or, si nous avons quelques indices marquant la présence d'impor-

tations italiques dès le III<sup>e</sup> siècle, l'essentiel de leur occupation correspond aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles jusqu'aux alentours du changement d'ère, avec toutefois l'absence presque totale à Saint-Roch de contextes de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle a.C., voire augustéens<sup>7</sup>.

Parler encore des puits du Toulousain n'apporterait guère d'éléments nouveaux à l'état des connaissances déjà établi en 1985 lors du 9<sup>e</sup> colloque de l'Afeaf à Châteaudun<sup>8</sup>. En effet, les opérations de fouilles plus ou moins programmées conduites depuis 1966 à Vieille-Toulouse ont été interrompues en 1981 alors que simultanément l'urbanisation

6- Cependant, dès 1912 (Joulin 1912, pl. B et pl. H) un plan d'ensemble permettait de les dissocier. Depuis, ce document, pourtant essentiel à la compréhension, n'a jamais été réactualisé. À l'exception de plans partiels par site et un chapitre consacré en 1968 à la localisation des puits (Labrousse 1968, 38 et 82-105), il faudra attendre 2002 (Pailler, dir. 2002, 40) puis 2004 (Arramond et al. 2004, 42) pour voir établi une cartographie.

7- Vidal 1986, 56 ; 2002a, 557 ; Arramond et al. 2004, 42-43.

8- Vidal 1989, 137-144.



réduite du quartier Saint-Roch n'a révélé que bien peu de données complémentaires (fig. 2). Ce n'est qu'en 2001 que l'archéologie préventive a pris le relais. Entre temps, l'étude des puits a peu évolué au travers de plusieurs synthèses<sup>9</sup> à l'exception d'un article tout récent<sup>10</sup> dont les réflexions et propositions d'interprétation dénaturent délibérément aussi bien les données de fouille que les relations que nous avons pu établir entre les observations de terrain et les restitutions des éléments fondamentaux qui caractérisent ces puits.

Mais ne parler que de ces trois sites toulousains n'est pas suffisant car on ne saurait faire abstraction de la découverte de mobilier dispersé des II<sup>e</sup> s. et I<sup>er</sup> s. a.C. issu de remblais postérieurs aussi bien à l'intérieur de la ville romaine remparée au début du I<sup>er</sup> siècle p.C. (entre 20/30 p.C.), que dans sa périphérie maintenant urbanisée. S'il ne s'agit dans tous les cas que de fragments d'amphores et de céramiques à vernis noir en position secondaire, ils restent les indices d'une occupation durant la fin du second âge du Fer. Enfin il paraît intéressant de signaler que la nécropole de Saint-Sauveur / Saint-Aubin (Haute et Basse Antiquité) comprend dans son emprise quelques puits des II<sup>e</sup> s. / I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>11</sup> C'est dire toute la complexité des connaissances d'ores et déjà acquises mais qui ont été traitées séparément sans que l'on s'interroge sur leur relation topographique, fonctionnelle et chronologique, ce qui a occulté, comme pour Saint-Roch, bon nombre de problématiques<sup>12</sup>.

### 1.1. Sites de hauteur : Vieille-Toulouse et Toulouse-Estarac

Il ne faut pas le nier, les recherches conduites à Vieille-Toulouse sont largement lacunaires (jusque dans les années 80 plusieurs terrains situés sur la bordure est étaient restés inaccessibles, ensuite, le processus de réutilisation de ces terrains agricoles en terrain de golf s'est fait pour une très grande part hors de tout contrôle archéologique (fig. 3). En effet,

9- Vidal 1986 ; 2002b, 118-128 ; 2003, 575-586 ; Verdin & Vidal 2004, 51-63.

10- Gorgues & Moret 2003, 132-138.

11- Bacrabère 1983, 141-144.

12- Sur ce point, l'absence de synthèse sur le quartier Saint-Roch comme pour Toulouse Estarac dans l'ouvrage dirigé en 2002 par J.-M. Pailler en est l'exemple le plus caractéristique.

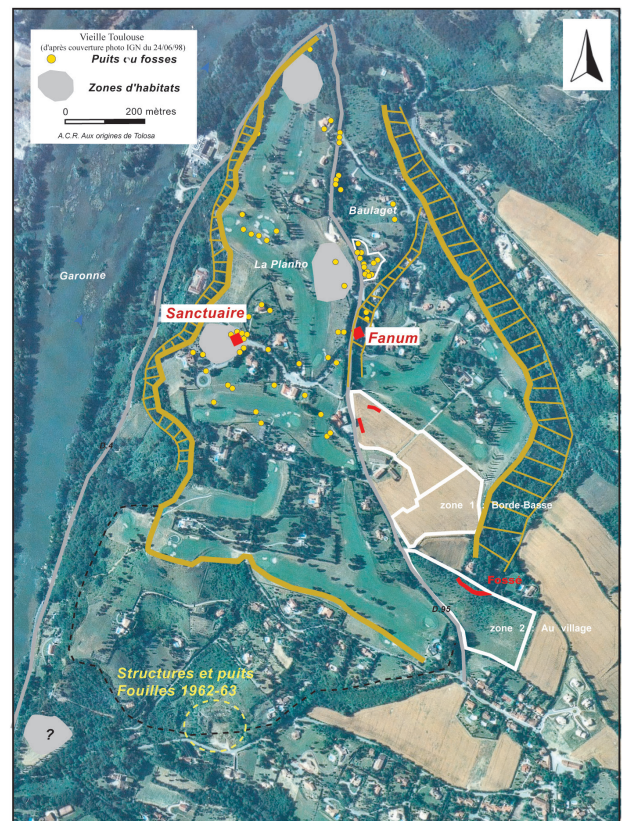


Fig. 3. Plan de l'oppidum de Vieille-Toulouse sur la photo IGN du 24/06/98 (ACR - Les origines de Tolosa).

il est caractéristique de constater que la totalité des opérations de terrain (ramassages de surface, fouilles de puits, sondages, prospections) n'ont été entreprises à partir de 1956 que dans sa moitié nord, ce qui représente une surface de 35 à 40 hectares environ<sup>13</sup>. Ceci conduit alors à s'interroger sur la moitié sud (40 à 50 hectares environ) qui avait déjà été aménagée en golf antérieurement à cette date, au moment où l'absence de chercheurs et d'intérêt pour le site n'induisait aucun suivi. Le peu d'informations qui nous est parvenu résume bien la situation puisque à part quelques puits reconnus sur les tombants de falaises ouest et sur les pentes sud ainsi qu'une implantation complexe paraissant structurée

13- Fouet 1958, 115-157.

(habitat ?) entre aperçue au niveau de son extrémité sud-ouest, rien d'autre ne vient étayer notre documentation.

Pour la bordure est (40 ha env.), la densité des puits connus sur le tracé de la voirie d'un lotissement ainsi que la présence d'un *fanum* et d'autres puits situés plus au sud-est, délimitent peut-être encore trop partiellement la périphérie du site.

On voit donc bien là qu'il reste beaucoup à comprendre et ce n'est ni la mise au jour sur 2 000 m<sup>2</sup> de terrain, d'habitats, d'artisanat, de sanctuaires, ni la fouille d'une soixantaine de puits sur les 220 repérés dont l'environnement immédiat n'a pas été défini, qui a pu résoudre toutes les inconnues évoquées dans la synthèse récente que nous avons réalisée en 2002<sup>14</sup>.

Concernant Estarac, tout indique qu'il s'agit d'un site dépendant de la zone d'influence de l'habitat groupé de Vieille-Toulouse. Bien que séparé par un vallon orienté est/ouest, il correspond à son extension maximum et ne comprend qu'une faible densité de points d'occupation des II<sup>e</sup> s. et I<sup>er</sup> s. a.C. (puits rituels/funéraires et proximité d'un atelier de bronzier)<sup>15</sup>.

## 1.2. Site de plaine : Toulouse-Saint-Roch

Pour le site de plaine, dont on sait dans les publications qu'il correspond à plusieurs appellations différentes (quartier Saint-Roch, Niel, Empalat, Sainte-Germaine, Férétra...), la structuration de l'espace est différente. Il s'inscrit dans la plaine alluviale à 7/8 mètres de l'étiage de la Garonne et correspond à l'abaissement vers le nord des coteaux de Pech-David qui depuis Vieille-Toulouse, longent le fleuve sur 8 kilomètres environ (fig. 4).

C'est à L. Joulin que nous devons en 1901 la mise au jour de ce vaste gisement des premier et second âges du Fer lors de la construction de la Caserne Niel<sup>16</sup> et ce n'est qu'à partir des années 50<sup>17</sup> puis en 1961<sup>18</sup> que les premières opérations confirment son importance et son développement.

Durant une trentaine d'années les découvertes suivies pour la plupart de fouilles se sont multipliées et ont fait apparaître plus de 314 puits dont la plus forte densité se situe autour et dans la caserne Niel (partie sud-ouest) (fig. 2). Leur répartition reste aléatoire, difficile à cerner puisque leur mise au jour dépend des travaux d'urbanisation. On sait cependant qu'ils s'inscrivent dans un espace continu, compris entre la Garonne et la voie d'Aquitaine et même en deçà.

Si les niveaux de circulation n'ont que très rarement été observés du fait de leur destruction presque systématique avant nos interventions, quelques observations signalent la présence de structures fossoyées qui, avec quelques puits, ont livré plusieurs indices attestant la proximité de potiers et de bronziers. Ceci indique que nous sommes au contact d'un secteur artisanal et sans doute d'un habitat qui se développent au-delà des zones recensées pour les puits et qui restent à reconnaître.

Dans la partie nord, à la jonction de la rue du Férétra et de la rue Saint-Roch, une structure bâtie antique (basilique, sanctuaire, monument funéraire ?)<sup>19</sup> comprend dans son environnement immédiat les vestiges de sépultures du Haut-Empire, de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Âge, "associés" topographiquement à des puits du II<sup>e</sup> s. / I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>20</sup> Sans vouloir affirmer une relation de cause à effet on peut noter qu'ils reprennent un schéma identique à celui reconnu à l'Est de *Tolosa* dans la nécropole Saint-Sauveur/Saint-Aubin.

## 1.3. Commentaires

À l'évidence la seule problématique mise en œuvre jusqu'au début des années 80 se résumait à la fouille des puits dans des conditions souvent limitées avec une équipe extrêmement réduite et bénévole opérant selon des méthodes de fouilles devenues obsolètes.

Exit donc les recherches sur l'occupation des sols, sur le domaine environnemental, sur la fonction et la relation entre les trois sites toulousains, sur le

14- Vidal 2002c, 102-128.

15- Vidal 2002d, 172-175.

16- Joulin 1912, 1-28.

17- Labrousse 1954, 128-153.

18- Fouet 1964, 9-58.

19- Labrousse 1968, 465-466 ; Bacrabère 1983, 112.

20- Labrousse 1968, 458-461 et 466-468 ; Cazes *et al.* 2002, 494.

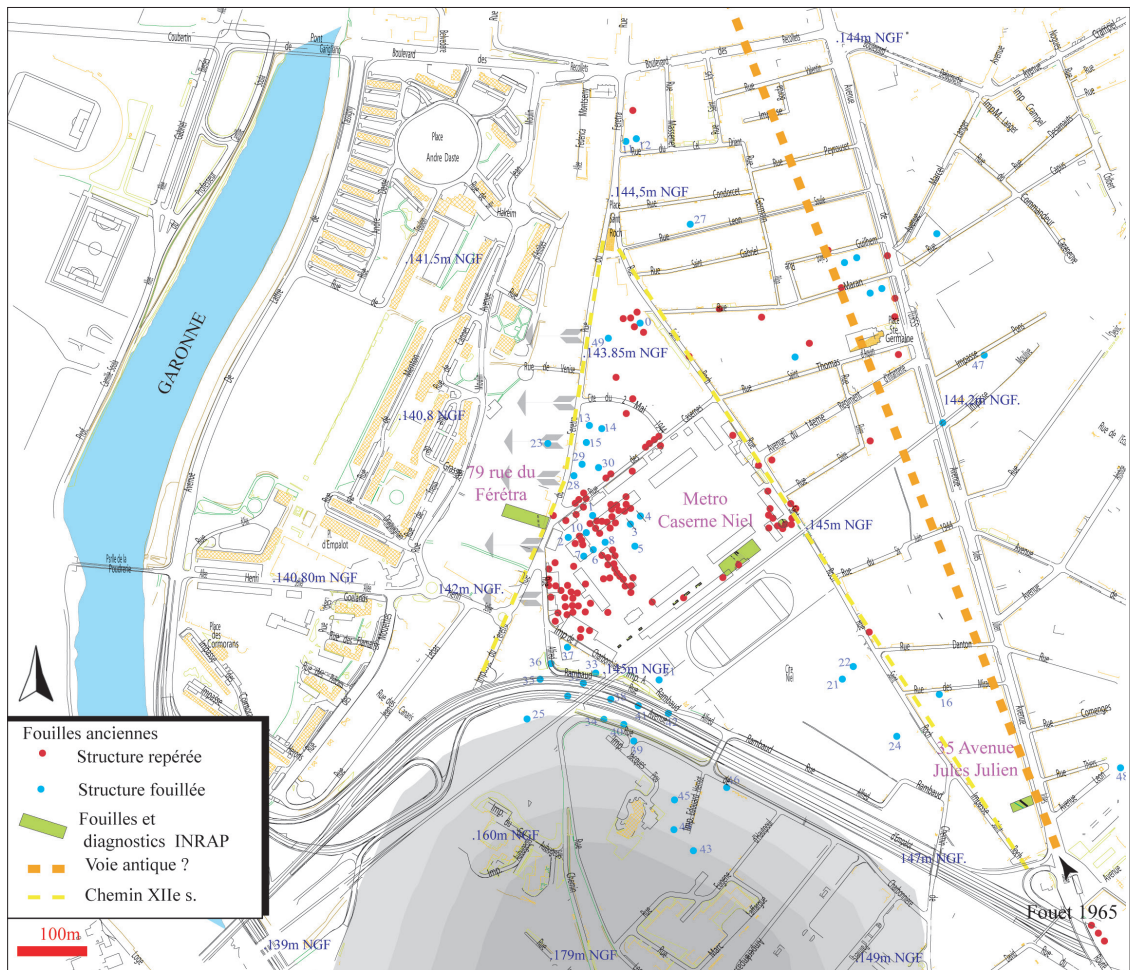


Fig. 4. Localisation des vestiges connus du quartier Saint-Roch et des interventions préventives sur le fond cadastral de la commune de Toulouse (F. Callède, C. Requi / Inrap).

contexte à partir duquel Toulouse romaine a émergé d'une occupation protohistorique... Il a manqué à l'évidence une mise en perspective scientifique découlant d'une réflexion d'ensemble maintenant privilégiée par les recherches récentes.

Enfin parce qu'il faut tout de même parler des puits du Toulousain et de la fascination qu'ils exercent, on peut souligner que leur association abusive avec les lacs / marais sacrés et le trésor des

Tectosages<sup>21</sup> a conduit quelques chercheurs dans une impasse. Sur ce point, vouloir faire coïncider certaines données de terrain avec des textes antiques laconiques, imprécis et surtout inadaptés au contexte particulier de ces puits qui sont avant tout gaulois, dénote une méconnaissance choquante du phénomène<sup>22</sup>. Par exemple, l'utilisation exagérée

21- Moret 2002a, 85-92.

22- Rappelons que sur la centaine de puits fouillés une douzaine seulement a été publiée dans sa totalité et cinq autres partiellement.



d'un rituel romain tendant à prouver qu'il s'agit de puits à eau<sup>23</sup> reste peu convaincante tant son argumentaire fait un tri parmi les observations relevées sur le terrain pour ne retenir que celles qui peuvent servir à sa démonstration.

Il convient donc de rester prudent, nuancé, sachant que les puits dits du Toulousain n'ont pas livré tous leurs secrets. Les recherches récentes permettront peut-être enfin d'en proposer une définition acceptée par tous car elles procèdent d'une problématique ouverte dont découle la méthodologie de traitement et d'observations des données de terrain seules garantes d'un résultat scientifiquement fiable.

## 2. LES FOUILLES RÉCENTES DANS LE QUARTIER SAINT-ROCH<sup>24</sup>

L'extension maximale de l'occupation de plaine, de l'ordre d'une centaine d'hectares, est essentiellement connue au travers de la découverte de puits au pied des coteaux au sud, au nord au niveau du boulevard des Récollets, à l'est sur la rue du Férétra et à l'ouest dans l'environnement proche de l'avenue Jules Julien (fig. 4).

La concentration des points de découvertes, au niveau de la caserne Niel, ne signifie pas que nous soyons sur l'épicentre de l'occupation : elle est seulement le reflet d'une forte activité archéologique due à l'implantation de la caserne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>25</sup>

23- Gorgues & Moret 2003, 136-138 : la publication toute récente (Piqués & Busco 2005) de onze puits à eau de Lattes (II<sup>e</sup> et surtout I<sup>er</sup> s. a.C. / II<sup>e</sup> s. p.C.) vient à point nommé pour démontrer qu'un tel type d'interprétation doit tout, pour Toulouse, à une vision peu objective de la réalité archéologique.

24- Les données présentées ici sont le fruit d'un travail collectif mené à l'issue de fouilles préventives menées par l'Inrap et gérées par J.-C. Arramond et Chr. Requi (RO), P. Gardes (mobilier céramique et amphores), H. Martin pour la faune, M. Vidal (DRAC Midi-Pyrénées - mobilier métallique) et H. Mollet (étude des archives).

25- Comme nous pouvons le voir sur la carte, la densité des points de découvertes au niveau de la caserne Niel est essentiellement due aux observations et fouilles de L. Joulin qui a pu inventorier à l'occasion de la construction des divers bâtiments militaires 135 structures. D'autre part, l'hypothèse de restitution du tracé de la voie antique repose sur deux observations dont une, celle de Fouet en 1965, doit être confirmée car il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une voie médiévale... Quant aux chemins médiévaux du XII<sup>e</sup> s., leur tracé est attesté par les textes

Depuis 2001, quatre sites ont fait l'objet d'interventions archéologiques, trois fouilles et un diagnostic. Elles sont intervenues en amont de projets d'aménagements de logements liés au fort développement de ce quartier (fig. 4).

Deux des opérations ont concerné l'emprise de la caserne Niel et plus particulièrement les secteurs sud et est, relatifs à la mise en travaux de la ligne B du métro toulousain. La première s'est développée sur une superficie de 1 700 m<sup>2</sup>, la seconde à l'emplacement d'un puits d'accès au réseau souterrain d'un diamètre de onze mètres. La troisième intervention a eu lieu au 35 de l'avenue Jules Julien sur 150 m<sup>2</sup>. Le diagnostic a été réalisé sous la forme d'une tranchée de 52 mètres de long au 79 de l'avenue du Férétra.

### 2.1. Les fouilles de 2001 à la caserne Niel

#### 2.1.1. Présentation générale (fig. 5)

Seule l'observation des coupes stratigraphiques effectuées lors des fouilles des puits depuis le début du XX<sup>e</sup> s. permettait d'espérer la présence partielle de niveaux d'occupation en relation avec ces derniers.

Le cahier des charges scientifique de cette première intervention visait à étudier tous les niveaux archéologiques conservés en vue de l'établissement d'une chronologie de l'organisation spatiale en précisant si possible les relations éventuelles entre les niveaux de surface et les structures profondes. Lors de l'évaluation du potentiel archéologique des 1 700 m<sup>2</sup> concernés par les travaux du métro, un décapage mécanique puis manuel minutieux non destructif a révélé, outre la présence de plusieurs structures en creux (puits, fosses, fossés), un "tapis de mobilier" sans organisation apparente sur la moitié environ de la surface.

Sur cette base, un relevé systématique des niveaux d'occupation a été mis en place sous la forme de clichés numériques redressés et géo-référencés couplés avec la localisation de chaque structure et objet mis au jour (hormis les panses d'amphores). Cette méthode d'enregistrement permet d'obtenir,

et leur report cartographique peut-être considéré comme étant fiable.



Fig. 5. Niel 2001. La fouille après décapage (C. Nourrit / Inrap).



Fig. 6. Niel 2001. Clichés numériques assemblés du secteur 1, démontage 2 (F. Callède, C. Requi / Inrap).

après l'assemblage des clichés, des images de l'ensemble du site pour chacun des trois décapages successifs effectués lors de la fouille (fig. 6). Le choix d'une localisation précise (Lambert et NGF) des éléments de mobilier, très longue à réaliser sur le terrain et en traitement d'étude (notamment à cause de l'individualisation de chaque élément) devait permettre une analyse spatiale des éléments du "tapis de mobilier" observés lors du diagnostic si ceux-ci ne pouvaient être rattachés à des couches ou à des structures archéologiques identifiables, structurantes de l'espace. En effet, le sédiment composé d'un limon argileux qui les colmate, étant identique à l'encaissant, le creusement des structures ou les niveaux d'occupation sont quasiment invisibles. Le sédiment "anthropisé" ne comportant pas dans la majorité des cas de différence de texture ou de couleur. Ce sont donc la présence, la position et la densité du mobilier archéologique qui permettent de déterminer la forme et les limites des structures. À la fin de la fouille, il s'est avéré que le nombre de structures auxquelles se rattache le mobilier est suffisant pour proposer une organisation de l'espace mais, est trop important pour pouvoir en proposer une analyse spatiale basée sur la localisation des éléments de mobiliers des sols.

L'utilisation des clichés assemblés de toute la fouille sur les trois décapages s'est avérée primordiale pour ce type d'analyse. Elle a permis par superpositions des images, associées aux observations de terrains, de "caler" stratigraphiquement certaines structures (notamment en ce qui concerne les recouvrements des fossés et des sols) afin de savoir si elles perçaient ou non les niveaux de circulation. En l'absence de différences sédimentologiques observées sur le terrain, c'est la position des mobiliers observés à l'aide de zoom (avant ou arrière) sur les clichés numériques géo-référencés qui permet de trancher. Ceci permet d'obtenir une image quasiment identique au terrain en un temps qui n'est pas comparable à celui d'un relevé manuel classique qui aurait dû concerner l'ensemble du mobilier mis au jour, soit environ 57 000 pièces archéologiques.

Les études en cours permettent de discerner trois phases d'environ un quart de siècle chacune, l'occupation de la zone fouillée semblant débiter en 150 a.C., finir vers 70 a.C. et se déplacer d'est en

ouest (fig. 7). La première phase (150 a.C. / 125 a.C.) est matérialisée par des structures en creux sur la moitié est de la fouille. La deuxième phase (125 a.C. / 100 a.C.) s'étend sur la totalité du site et comprend, en plus de structures en creux, des constructions sur poteaux et sur radier d'amphores visiblement orientées selon un axe commun. Au cours de la dernière phase (100 a.C. / 70 a.C.), l'occupation se développe majoritairement à l'ouest d'une série de trois fossés qui se situe approximativement dans la partie centrale de la fouille. Relativement proches et d'orientation sensiblement identique, ils se succèdent dans le temps pour au moins deux d'entre eux (fossés 49 et 51). À l'extrémité ouest de la fouille (secteur 5), distants de 20 m des fossés précités, se succèdent deux fossés semblant enclorre un espace situé à l'ouest de la fouille. La concomitance stricte de ces deux "délimitations fossoyées" au sein de la phase 3 ne peut être établie du fait de l'absence de relation stratigraphique. Par contre, une activité liée à la fabrication d'objets en bronze est nettement identifiable sous la forme de rejets : moules, creusets, objets bruts de fonderie, déchets de fabrication et de fonte... dans toutes les structures (fosse, fossé et puits) de cette phase.

La présence de puits au cours de chacune des trois phases ne signifie pas pour autant qu'il y ait un lien de quelque nature que ce soit avec les autres structures hormis celui de leur contemporanéité au sein des phases chronologiques déterminées par le mobilier.

Pour ce qui concerne la phase 2, il faut noter l'absence de niveaux anthropisés, des bâtiments ont pu être identifiés (structures 35 et 85) (fig. 7 et 8). Ils sont constitués de radiers plus ou moins bien aménagés composés essentiellement de fragments de panses d'amphores damées renfermant des vestiges fauniques en surface. En périphérie, des effets de parois marquent assez nettement les contours des structures où l'on note l'absence de sablières basses. Par contre, quelques trous de poteaux ont pu être observés au cours des deux ou trois décapages successifs par la présence de tessons fichés verticalement dans le sol. Une construction différente complète l'inventaire des structures bâties : elle est composée d'un ensemble de cinq trous de poteaux disposés en deux lignes parallèles espacées de 1,45 mètre.

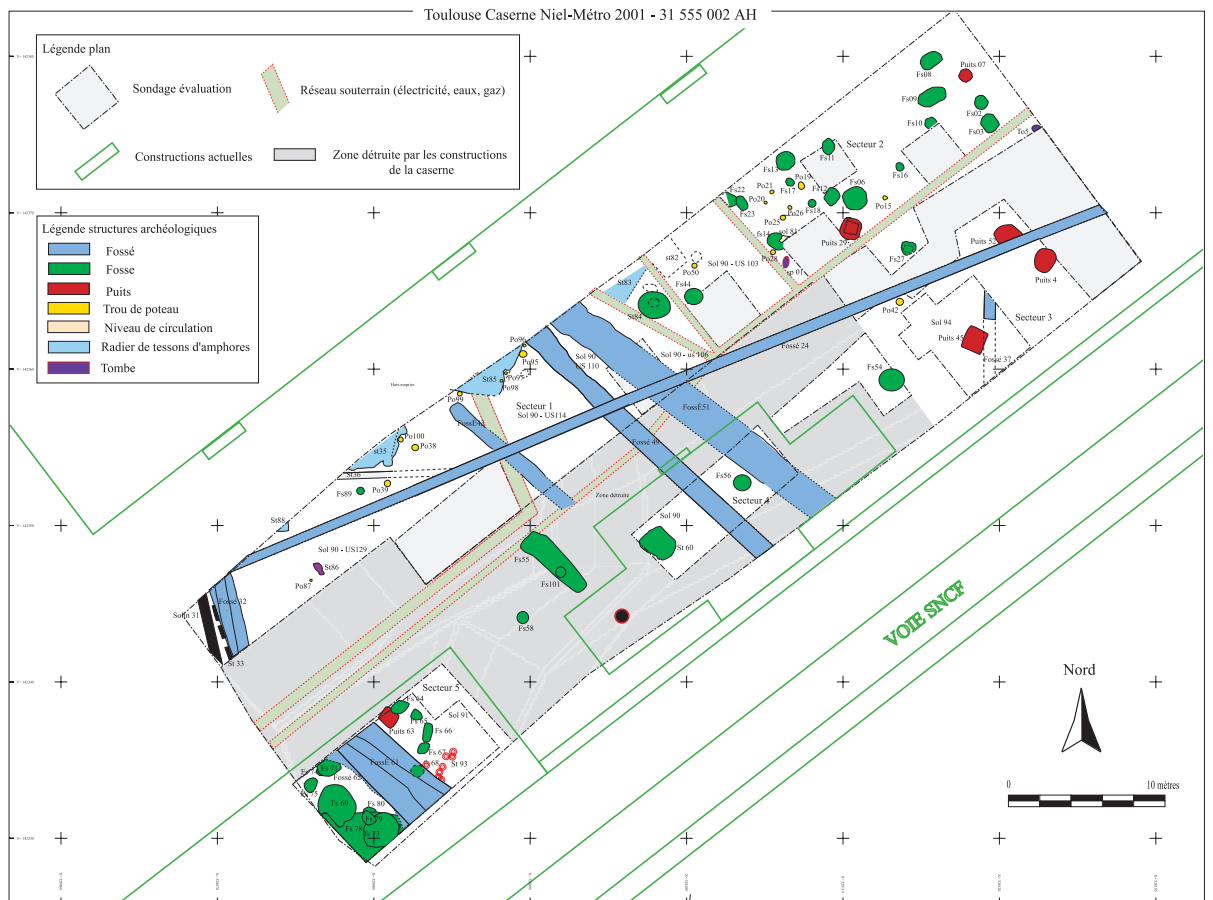


Fig. 7. Niel 2001. Plan des vestiges toutes périodes confondues (F. Callède, C. Requi / Inrap).

Les observations développées ci-dessus ne nous permettent pas de définir plus précisément la fonction dévolue à ces bâtiments. En effet, ces constructions orientées peuvent correspondre à des unités d'habitation, mais aussi à des ateliers ou des entrepôts en partie non cloisonnés...

Les fossés (n° 43, 49 et 51) (fig. 7) présentent un profil en U évasé à fond plat. D'une ouverture variant de 0,8 m à 2,2 mètres pour un fond d'une largeur de 0,30 à 0,40 mètre, ils ont tous trois fonctionné ouverts sans aménagement de surface de type talus ou palissade. Le fossé 49 comporte une trace nette de curage (fig. 9) et le mobilier présent dans les différents niveaux de remplissage ne présente pas de caractéristiques particulières : disposition,

choix de formes, bris volontaire... Pour les vestiges fauniques, on observe des faciès d'assemblage issus d'habitats. Ici aussi, il n'y a aucun choix particulier d'espèces, ni de tris spécifiques. Ces fossés ont vraisemblablement servi de dépotoirs à des déchets d'origine domestique, notamment lors de leur fin d'utilisation. Des amas de mobilier débordent à l'extérieur du fossé 49 sur le sol environnant donnant cet aspect de "tapis de mobilier" observé dès le diagnostic en surface (fig. 10).

La disparition de certains niveaux d'occupations synchrones et la fourchette chronologique du mobilier renfermé dans ces fossés au sein de la phase 3 laisse la porte ouverte à plusieurs hypothèses ; sommes nous en présence d'un système de double fossé (43 et 49) encadrant un axe de circulation ou





Fig. 8. Niel 2001. Le radier de tessons d'amphore de la structure 35 qui disparaît sous la berme nord-ouest (C. Nourrit / Inrap).



Fig. 9. Niel 2001. Coupe du fossé 49 dans le secteur 4. On observe nettement le curage du fossé à la base de la couche 410 (C. Nourrit / Inrap).



Fig. 10. Niel 2001. Niveaux de circulation constitués de panses d'amphores et du remplissage des fossés 51 et 49, vers le sud (C. Nourrit / Inrap).

d'une limite pérenne qui a vu au cours la phase 3 son implantation légèrement évoluer dans l'espace (?).

Enfin, une trentaine de fosses dont le mobilier par ses caractéristiques propres ou sa disposition dénote une activité d'enfouissement des déchets (fosse dépotoirs) se répartissent au cours des trois phases chronologiques, sans différence notable.

### 2.1.2. Les puits et fosses comportant des dépôts

Six puits plus un présent sur le plan de L. Joulin et des fosses pouvant renfermer des dépôts ont été localisés lors de l'intervention de 2001. La priorité de la fouille était d'analyser la dynamique de comblement de chacune des structures en creux et leurs éventuelles liaisons avec les niveaux d'occupations. À cette fin, en tenant compte de leur profondeur supposée et de leur implantation sur le site, les puits ont été fouillés de l'extérieur afin d'optimiser les observations et de ne pas perturber les couches de complements.

Chaque phase (variable) de fouille à l'intérieur du puits a été photographiée en plan et recalée en X, Y, Z et tous les démontages relevés et cotés avec en parallèle la réalisation de coupes stratigraphiques.

Cette méthode adaptée à l'évolution de la recherche a permis d'obtenir des documents graphiques et photographiques les plus précis possibles, vierges de toute perturbation contemporaine, ce qui n'avait jamais été réalisé auparavant, faute de moyens adéquats ou d'espace nécessaire.

#### *Les dépôts en puits (fig. 11)*

Structurellement, les puits présentent des diversités dans leurs formes et leurs profondeurs : quatre ont une section carrée (1,20 et 1,45 m à l'ouverture) et un une section circulaire (0,80 m de diamètre - puits 7). Ce dernier est un cas particulier, il est le second exemple de ce type de tous les puits fouillés à Saint-Roch et Vieille-Toulouse (l'autre est le puits 14 de Saint-Roch).

Leur profondeur moyenne est de 2,5 m, le plus profond descendant à 3,5 m. Deux sont à fond plat et trois possèdent une cuvette ou une cupule circulaire ou ovale d'une trentaine de centimètres de diamètre. Un seul puits (n° 45) ne descend pas jusqu'au terrain dur (molasse) et les profils ventrus de deux d'entre eux sont dus à la mauvaise tenue de

l'encaissant (graves) (n° 4 et 45). Le puits 7 fait toujours exception (bonne tenue des parois) mais les alluvions graveleuses dans lequel il a été creusé sont moins sableuses que celles des puits 45 et 4 voisins. Enfin, si l'on peut noter des variations dans les creusements, on retrouve un schéma de comblement quasiment identique pour tous ces puits.

Dans les parties inférieures, on trouve des lots de mobiliers plus ou moins fractionnés, des céramiques communes et des amphores retrouvées entières ou quasiment entières ; certains sont retrouvés brisés sur place, vraisemblablement fractionnés par le poids des couches supérieures sans qu'il n'ait été observé de bris intentionnel clairement attesté. Toutes les céramiques entières ou quasiment entières portent les traces de leur utilisation (usure ou réparation). Seulement deux puits (45 et 63) possèdent des objets entiers (fig. 12, 13, 14). Pour tous les puits observés, ces premiers assemblages de mobiliers ne reposent pas directement sur le creusement du puits. En effet, une couche de sédiment intercalaire se trouve systématiquement disposée sur le fond des puits. Elle provient soit du creusement (fragments de molasse laissés au fond du puits), soit de l'usure des parois (chute de matériaux issus des couches traversées par le puits), soit de colluvions (particules fines) issues du lessivage des parois et des ruissellements de surface ou, comme peut l'attester la présence de rares tessons, d'un acte de remblai volontaire. Sous cette couche, parfois en son sein, des résidus de matières organiques ont été observés : dans ce cas, c'est le milieu d'enfouissement qui en permet la conservation. Trois puits (7, 4 et 52) possédaient une cuvette au niveau de la molasse qui a permis l'observation d'un sédiment teinté de couleur noire à violette dégageant une forte odeur de méthane, typique d'une altération de la matière organique en milieu anaérobie (saturée d'eau en permanence). L'apport de cette matière organique participe-t-elle d'un acte volontaire ou provient-elle de chutes "accidentelles" dans le puits laissé ouvert ? Sa présence au plus profond des puits, même si elle pouvait exister dans les parties supérieures<sup>26</sup>, devra être prise en compte dans les futures réflexions.

26- La présence de matière organique au sein de puits est attestée à Vieille-Toulouse où la profondeur des puits a permis une meilleure conservation de celle-ci.

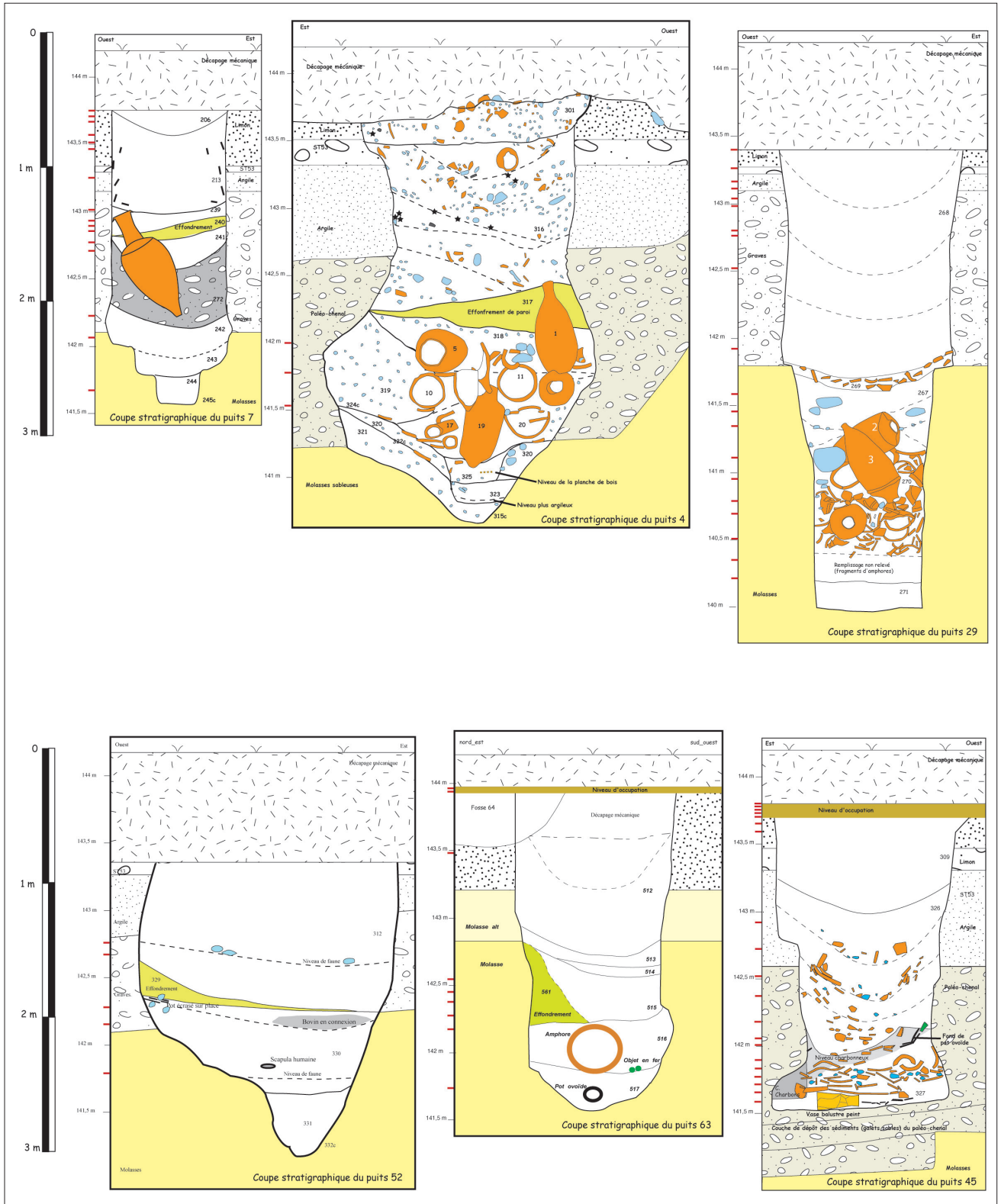


Fig. 11. Niel 2001. Coupes stratigraphiques des six puits fouillés à la même échelle (F. Callède, C. Requi / Inrap).





Fig. 12. Niel 2001. Fond de vase balustre en place au fond du puits 45 (C. Nourrit / Inrap).



Fig. 13. Niel 2001. Assemblage de mobilier disposé au fond du puits 63 : jatte carénée tournée à décor de filets polis (des trous de réparations se trouvent sur le registre supérieur), amphore italique de type Dressel 1a et une "pinçe" en fer (C. Nourrit / Inrap).



Fig. 14. Niel 2001. Pot ovoïde tourné présentant des traces d'engobe trouvé sous le mobilier de la figure 12 (C. Nourrit / Inrap).

Sur ces couches constituées essentiellement de mobilier, on trouve un niveau formé majoritairement de grands fragments et d'amphores entières ou décollétées. Dans la plupart des cas, il semble avoir scellé les niveaux inférieurs : certaines amphores ont été indubitablement déposées rangées et même calées à l'aide de galets, de manière horizontale ou verticale comme dans le puits 4 (fig. 15). Lorsque les amphores quasiment entières sont absentes, la disposition des fragments suggère une volonté de "régularisation" de ce niveau : ils sont répartis de manière homogène sur toute la surface et ceci jusque dans les excroissances dues aux glissements de paroi lors du creusement dans le puits 45 ce qui suppose une mise en place depuis le fond du puits. Seul le puits 7 ne renfermait qu'une seule amphore fichée dans un niveau de grave vierge de mobilier alors que le puits 52 ne comportait pas ce "colmatage" d'amphore mais un sédiment limoneux pratiquement vierge de mobilier.

Le comblement supérieur est constitué de sédiment et de mobilier marquant un pendage lié au phénomène de tassement des sédiments<sup>27</sup>. Ce phénomène est accentué en fonction de l'écrasement des couches inférieures d'amphores, (si le nombre d'amphores entières est important, l'on note un faible pendage des couches) et de la présence ou non de matériaux périssables dans le fond des puits.

Le reste du mobilier céramique, ainsi que la faune, les fragments de paroi rubéfiée de four ou de clayonnage, les scories, les vidanges charbonneuses de foyer présents dans les comblements relèvent d'un remblaiement ponctuel de rejets domestiques.

Enfin, il faut noter qu'aucun de ces puits, dont le sédiment a été tamisé par échantillonnage, ne renfermait d'os humains brûlés, et seul le puits 52 a livré une *scapula* humaine dans son comblement supérieur mélangé à de la faune. C'est d'ailleurs le seul élément d'ossement humain retrouvé sur le site pour cette période.

Si le problème de la fonction des puits ne pouvait être résolu même par une approche de fouille différente de celles pratiquées jusqu'alors, il est désormais clair que leur comblement s'effectue en plusieurs temps. Au creusement succède, après un



Fig. 15. Niel 2001. Niveau organisé d'amphore du puits 4 (C. Nourrit / Inrap).

slaps de temps qui peut être variable, le dépôt de mobilier. Ce dernier, plus ou moins identifiable en fonction des différentes modifications structurelles intervenues au cours de la vingtaine de siècles de son enfouissement, est scellé dans la majorité des cas par un dépôt d'amphores ou de matériaux vierge de tout mobilier qui pourrait constituer la fin de l'acte lui-même.

Une première phase de comblement constituée de tout venant qui ne semble plus, de par sa mise en œuvre et le mobilier qu'elle recèle, relever de l'acte de dépôt lui-même, est complétée par une dernière phase de nivellement définitif destinée à obturer la dépression occasionnée par le tassement différentiel. Le peu de recoupement des puits (deux cas signalés à Vieille-Toulouse) pose la question d'une probable signalisation ; celle-ci pourrait provenir du tassement différentiel des comblements. En effet, l'étude des niveaux supérieurs et le pendage des couches du puits 45 par exemple nous laissent penser que la seule signalisation qui devait exister consistait en une légère dépression à l'emplacement des puits. Cette dépression était comblée dans un dernier temps afin de pouvoir bénéficier d'un niveau de circulation plan.

27- Le tassement différentiel voit se mettre en place naturellement une aspiration au centre des remblais du puits vers le bas, les côtés étant tenus par les parois.

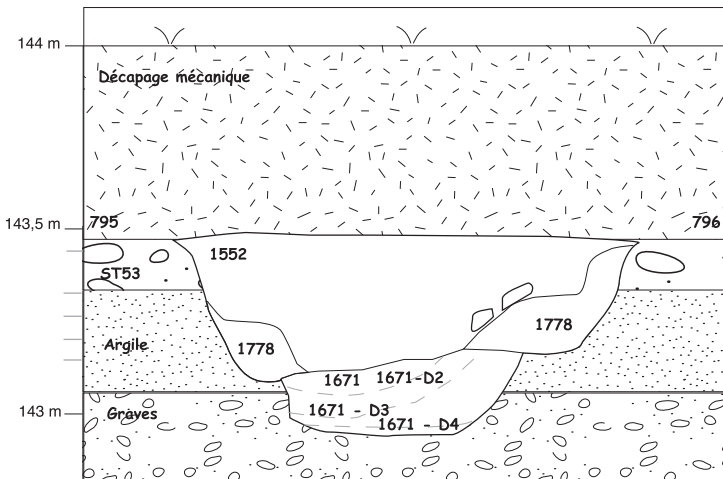


Nos observations de la dynamique de remplissage des puits montrent qu'elle procède de plusieurs actes dont la finalité est différente et qui peuvent être dissociées dans le temps, comme l'atteste la présence ponctuelle de couches de colluvionnement et d'effondrement des parois. Les puits ne peuvent donc plus être considérés comme des "ensembles clos", sur toute leur hauteur, ce qui avait d'ailleurs été souligné il y a une vingtaine d'années mais n'avait pas été pris en compte tant les idées reçues ont la vie dure.

#### *Les dépôts en fosse*

À côté des puits et contemporaines de ces derniers, il existe des structures dont la mise en oeuvre semble plus relever d'un principe d'enfouissement raisonné que d'une logique de relégation des détritiques.

La fosse 55 mesure 5 m de long sur 1,40 m de large pour une profondeur conservée de 0,50 m. Elle est de forme oblongue et présentait un surcreusement axial (fig. 16, 17). Deux phases de comblement séparées par un niveau de colluvionnement présentant également ce surcreusement axial étaient recouvertes par un lit d'amphores plus ou moins entières. Dans un sédiment à forte densité de charbons de bois et d'os



▲ Fig. 16. Niel 2001. Coupe stratigraphique de la fosse 55.

▼ Fig. 17. Niel 2001. Fosse 55 en fin de fouille (C. Nourrit / Inrap).

► Fig. 18. Niel 2001. Comblement inférieur de la fosse 55 (C. Nourrit / Inrap).

brulés, elle contenait un grand nombre de mobilier fractionné (fig. 18) : céramiques, amphores, clous, fibules en bronze et peut-être en fer, anneaux, bracelet en bronze, une bague en fil d'or, lot groupé d'une dizaine de monnaies ainsi que des rejets issus d'un atelier de bronzier (fragments de moule, creuset, objets bruts de fonderie). Aucune organisation particulière des objets n'a pu être décelée. Il faut en outre noter, après le tamisage des sédiments, l'absence d'éléments humains brûlés.

Cette structure, hormis sa forme peu commune et la diversité du mobilier qu'elle renfermait pourrait rester anecdotique si Georges Fouet n'en avait pas découvert deux en 1964 dans l'enceinte de la caserne (identifiées à l'époque comme étant des structures funéraires<sup>28</sup>). Ces dernières possédaient les mêmes caractéristiques de taille, de forme et d'orientation que la fosse 55. Leur dynamique de remplissage comporte aussi un lit d'amphores quasiment entières à leur sommet et un niveau de 0,3 m d'épaisseur contenant un mobilier proche, jusque dans la présence récurrente de fragments de bronze. Il est alors tentant de présenter cette catégorie de fosse, à cause de leur forme et de la répétition du schéma de leur remplissage, comme le type horizontal de manifestations "religieuses" qui s'effectuent plus généralement verticalement en profondeur sous la forme de puits. Mais cette hypothèse reste à approfondir car pour ne prendre que cet exemple la forte représentation des parures (verre, bronze, or, os) et des monnaies de ces fosses contraste nettement avec les puits où elles sont très peu représentées. Et que feraient, dans une fosse à vocation religieuse, associés aux précédents, des rejets d'ateliers de bronzier que l'on retrouve par ailleurs dans d'autres structures de type détritique ? La question se pose aussi pour les puits où certains assemblages de mobilier dans les parties inférieures ne sont pas par nature dissociables des assemblages de simples fosses de surface, voire de niveaux de circulations.

La fosse 58 (fig. 19) renfermait une amphore disposée horizontalement et retaillée au niveau de son épaulement. Elle contenait la partie inférieure d'un vase ovoïde dans lequel se trouvait une fibule.



Fig. 19. Niel 2001. La fosse 58 : le fond d'un vase est disposé à l'intérieur d'une amphore Dressel 1a la retaillée au niveau de l'épaulement (C. Nourrit / Inrap).

Le reste du comblement de la fosse était constitué de rares tessons (4) de panses d'amphores et de quelques galets. Un tel assemblage a peu de chance de relever du hasard.

Ces deux exemples parmi d'autres présentent, soit par leur forme, soit par l'organisation de leur remplissage, la disposition de leur mobilier ou par les caractéristiques propres de ce mobilier, un caractère atypique. Loin d'apporter une réponse univoque aux types d'activités humaines présente sur le site, elles illustrent la complexité de cette occupation dont seules les structures profondes nourrissent jusqu'alors la réflexion.

28- Labrousse 1966, 424.



### 2.1.3. Apports de la fouille de 2001

Dans l'état actuel de nos travaux, nous plaçons l'occupation des trois phases du second âge du Fer (150/70 a.C.) de la caserne Niel à proximité d'un habitat naturellement matérialisé par l'enfouissement de reliquats de repas et de vaisselle issus d'une consommation quotidienne. Des bâtiments sont présents lors de la phase 2 mais observés partiellement du fait de leur situation en limite de fouille, leur dévolution reste inconnue. Le site a connu au cours de la phase 3 (100 a.C./70 a.C.) une activité d'enfouissement de déchets liée à la fabrication du bronze. On la perçoit au travers du comblement de toutes les structures (puits, fosses et fossés) associée aux détritiques d'origine domestique. Cette phase est structurée par des fossés que la faible superficie fouillée ne permet pas de caractériser précisément. D'autre part, le fait religieux est bien présent tout au long de l'occupation de cet espace par l'intermédiaire de dépôts intentionnels effectués profondément ou non.

### 2.2. La fouille de 2004 dans la caserne Niel

Cette intervention est située au niveau d'une rupture de pente artificielle en bas de laquelle sont présentes cinq structures linéaires fossées successives, fossés, drains ou rigoles présentant parfois des alignements légèrement divergents (fig. 20, 21).

De part et d'autre de ces derniers, deux niveaux d'occupation sont matérialisés par un épandage de tessons d'amphores dans lequel peuvent être identifiés des vestiges fauniques et des fibules en bronze du début du I<sup>er</sup> siècle a.C. Si celui situé sur le haut de la pente est particulièrement bien damé et jointif marquant un niveau de circulation homogène, le second renferme plus de galets qui font apparaître des dépressions linéaires de même axe que les fossés pouvant s'apparenter à des ornières. Ceci nous laisse à penser, malgré la faible superficie observée, que nous nous trouvons en présence d'un axe de circulation avec ses fossés se présentant peut-être sous la forme d'un chemin creux qui pouvait longer la rupture de pente (0,60 m de haut) aménagé par des fossés. Un tel décaissement dans un milieu où l'on sait par ailleurs qu'au XII<sup>e</sup> s. le même secteur au pied des coteaux de Pech David est souvent

inondé paraît improbable sans un drainage soigné. La présence des nombreuses structures drainantes appuierait cette hypothèse.

### 2.3. La fouille du 35 avenue Jules Julien

À 500 m au nord de la caserne, cette petite fouille (150 m<sup>2</sup>) a permis d'observer une série de structures datées elles aussi de 150 / 70 a.C. (fig. 22, 23).

Un niveau de circulation, contemporain des deux fossés (fig. 23) qui possèdent une orientation nord/nord-ouest proche de celle observée sur les fossés de la caserne Niel, est constitué essentiellement de mobilier céramique correspondant à la phase la plus ancienne (phase I : 150 / 100 a.C.) observée dans la caserne Niel. Un radier de tessons d'amphores et de galets a pu être localisé sur une faible superficie dans l'angle nord du chantier. Pour la phase plus récente (phase II : 100 / 70 a.C.) le niveau d'occupation est très diffus car situé immédiatement sous la terre de jardin mais il est néanmoins contemporain des deux fossés 1 et 5 perpendiculaires qui conservent l'orientation de la phase antérieure avec un décalage d'environ 5 mètres vers le sud-ouest (fig. 25). En outre, le fossé 3 possède le même profil et un comblement de nature argileux noir humique identique à celui du fossé 15 de la fouille de Niel 2004.

Les niveaux du second âge du Fer sont situés à une profondeur de 1,2 m par rapport à la surface du sol actuel d'où une très bonne conservation des vestiges.

Les deux phases du site sont, d'après nos observations, séparées par un limon brun homogène de près de 0,40 m d'épaisseur qui pourrait provenir d'un colluvionnement au pied des coteaux de Pech David. Les niveaux d'occupation de la phase I du n° 35 de l'avenue Jules Julien (145,2 m NGF) se trouve à 1,80 mètre au-dessus de ceux contemporains de la caserne Niel (143,5 m NGF) ce qui correspond à peu près au dénivelé qui existe actuellement.

La persistance de l'orientation des fossés au cours des différentes phases d'occupation entre 150 et 70 a.C. sur les trois sites fouillés est remarquable.

On peut supposer que la totalité de l'occupation du quartier Saint-Roch est structurée par des fossés. Si l'on tient compte de la superficie fouillée, la densité de l'occupation du n° 35 de l'avenue Jules Julien est au moins aussi importante que celle de la

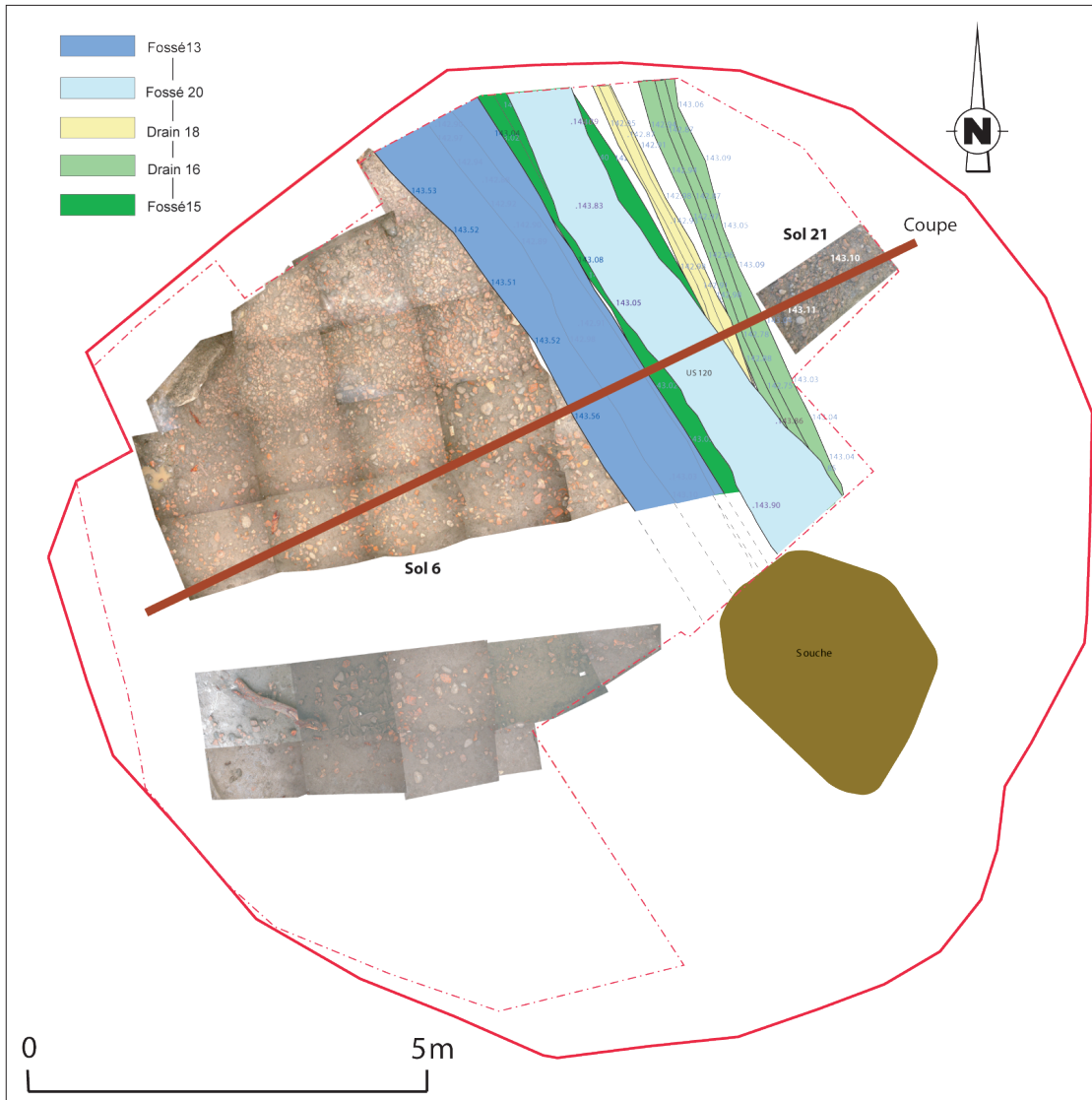


Fig. 20. Niel 2004. Plan des vestiges du second âge du Fer (C. Requi / Inrap).

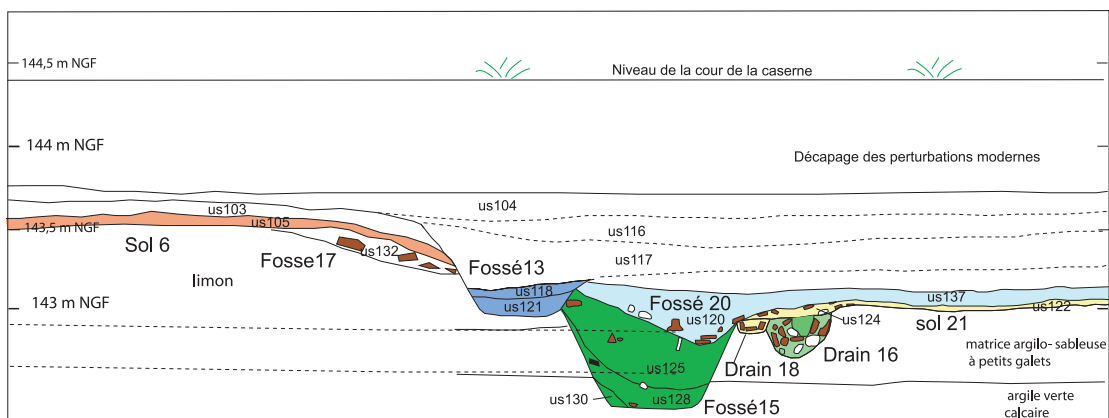
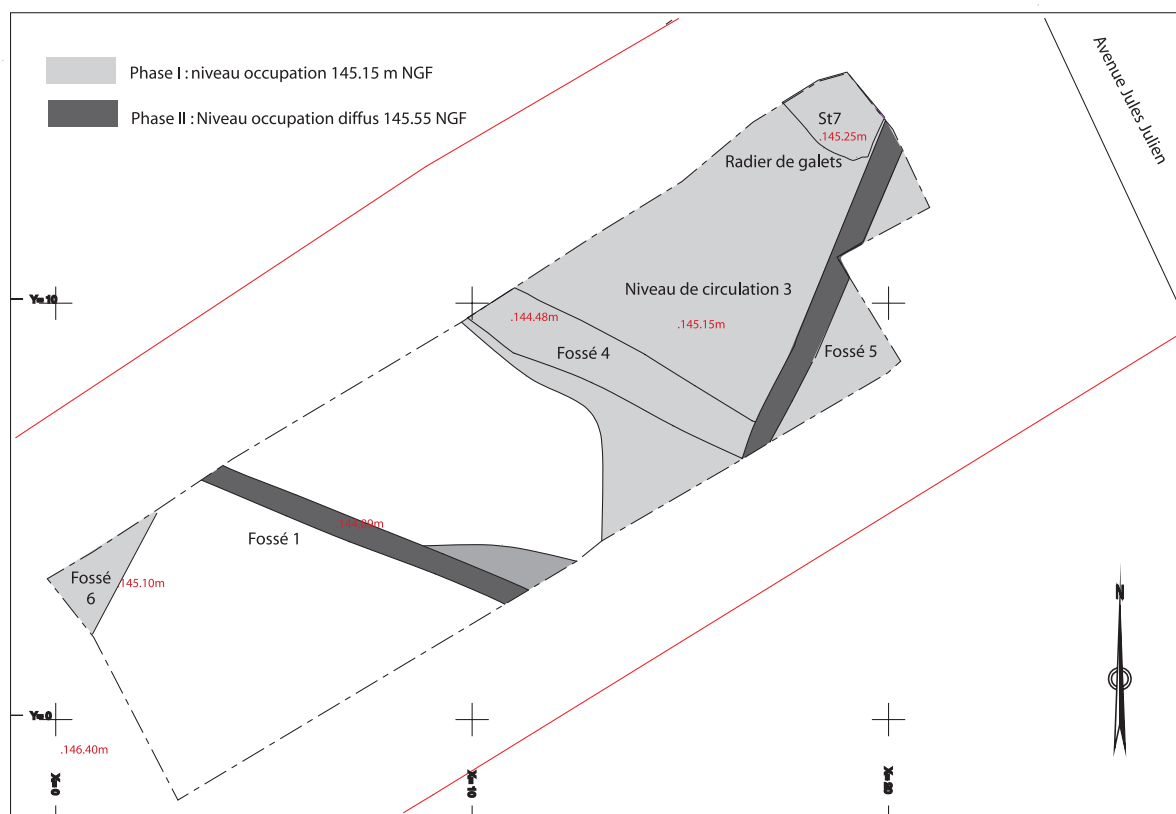


Fig. 21. Niel 2004. Coupe stratigraphique du terrain (F. Callède, C. Requi / Inrap).



◀ Fig. 22. 35 avenue Jules Julien. Vue d'ensemble de la fouille (C. Requi / Inrap).

▼ Fig. 23. 35 avenue Jules Julien. Plan des deux phases d'occupation (F. Callède, C. Requi / Inrap).







▲ Fig. 24. 35 avenue Jules Julien. Fossé 3 et de son remplissage : le mobilier est présent sur la partie haute du fossé (C. Requi / Inrap).

▼ Fig. 25. 35 avenue Jules Julien. Fossé 1: le mobilier se situe sur le fond du creusement (C. Requi / Inrap).

caserne Niel. Cette constatation bat en brèche l'idée selon laquelle cette dernière serait l'épicentre d'une occupation statique pendant le second âge du Fer, postulat qui n'est objectivement que le résultat d'un siècle d'investigations archéologiques centré sur la caserne.

L'implantation humaine s'étend-elle de manière continue de la caserne à l'extrémité sud de l'avenue Jules Julien ou est-on en présence d'une occupation sectorisée structurée par des enclos ? À quelle logique faut-il rattacher le déplacement modéré des limites fossoyées ? Voilà quelques questions que le suivi des travaux d'aménagements du quartier permettra de résoudre grâce à la bonne conservation des vestiges archéologiques.

#### 2.4. Diagnostic au 79 de la rue du Férétra

Ce diagnostic complète notre vision de la marge ouest du "quartier Saint-Roch" qui descend vers la Garonne (fig. 26, 27) même si les observations ont été limitées du fait de la profondeur des niveaux anthropiques (2 mètres) et du caractère de l'intervention, le projet immobilier ne portant pas atteinte aux vestiges.

On a pu toutefois observer nettement une rupture de pente orientée nord/nord-ouest qui délimitait une terrasse, au pied de laquelle se trouvait une structure linéaire fossoyée à parois asymétriques : à l'est, la paroi est largement évasée alors que son pendant ouest est pratiquement vertical. Le

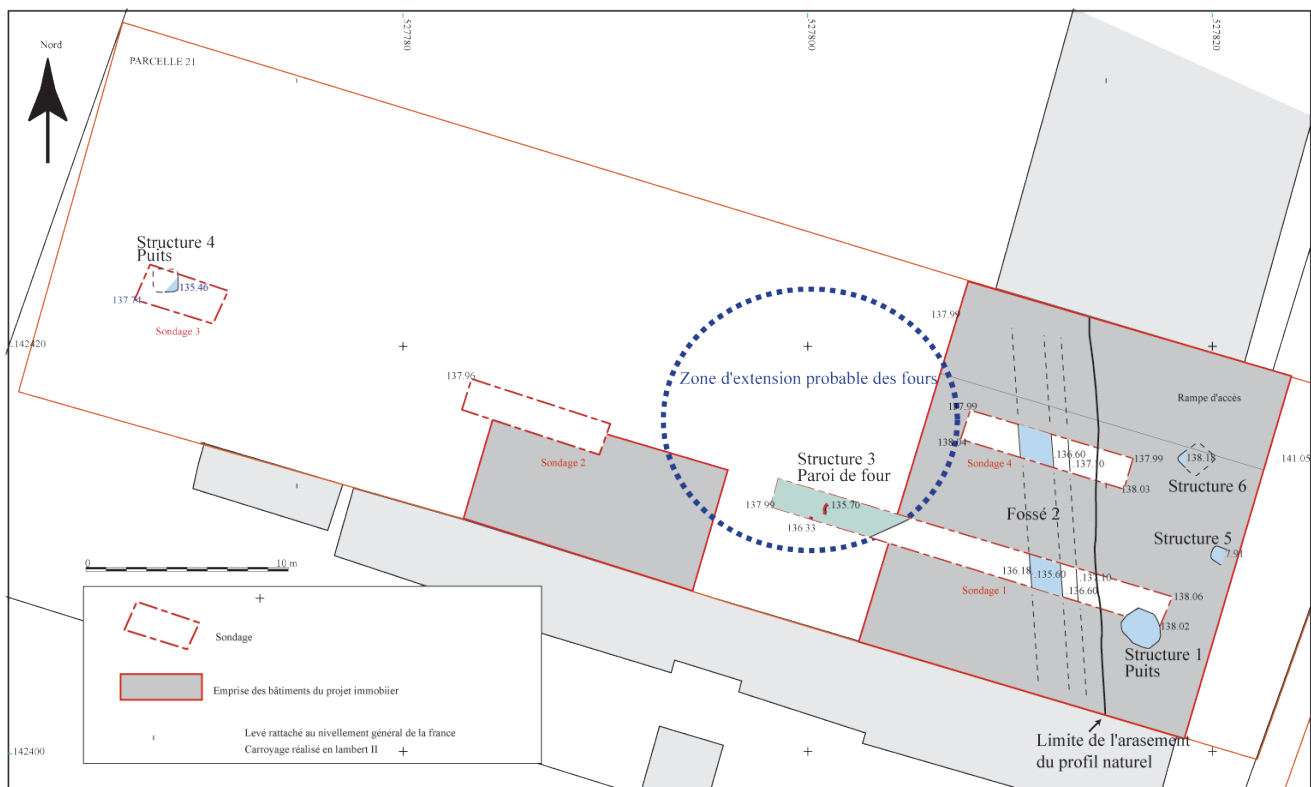


Fig. 26. 79 rue du Férétra. Plan du diagnostic et des structures repérées (F. Callède, C. Requi / Inrap).

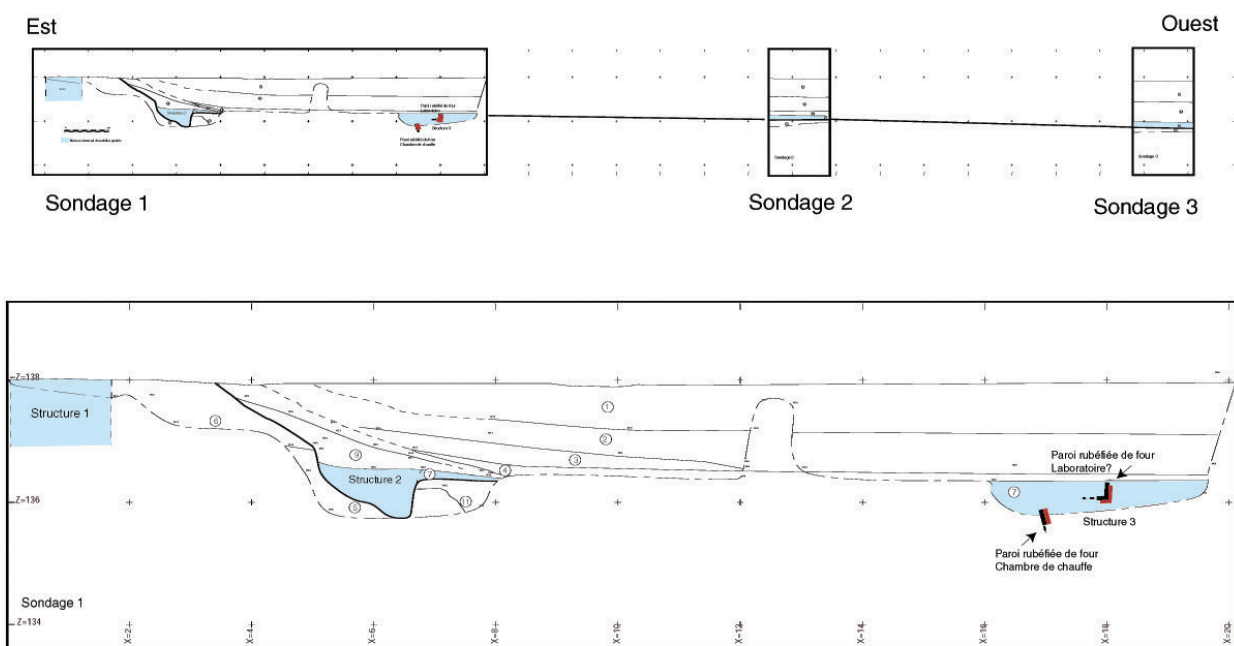


Fig. 27. 79 rue du Férétra. Coupe est/ouest du terrain restituée à partir de trois sondages (F. Callède, C. Requi / Inrap).

complètement graveleux est noyé dans une matrice limoneuse brun foncé contenant des fragments épars d'amphores et de céramiques plus ou moins roulés, mais aucun ne marquait d'effets de paroi". Le profil nettement différencié des parois du fossé semble directement procéder de sa présence en bas de la pente tout comme son remplissage homogène issu des lessivages de celle-ci. La datation du mobilier permet de placer cet aménagement dans le second âge du Fer, même si un doute persiste étant donné la faible superficie traitée.

En contrebas de cette terrasse naturelle, le niveau d'occupation du second âge du Fer se situe au niveau d'un four mis au jour à une altitude de 136,6 m NGF. D'après la courbe de la paroi, on peut estimer son diamètre à environ 1,5 à 2 m mais en l'absence de fouilles sa fonction reste floue. La fosse de combustion renferme dans son comblement des charbons de bois et de la faune en complément des fragments d'amphores et de céramiques. Cette structure de chauffé mise au jour est la première connue pour le quartier Saint-Roch, même si la

présence de fours de potiers est induite par la découverte dans certaines fosses de la rue Alfred Rambaud, de ratés de cuisson de poteries.

Sur les 52 mètres sondés, le niveau d'occupation descend en pente douce (1 %) vers le lit actuel de la Garonne et renferme des structures en creux dont un puits. Au niveau de la terrasse supérieure située au moins deux mètres au-dessus, ont été localisées trois structures, certainement des puits.

Entre les structures découvertes à l'ouest de la caserne à l'altitude d'environ 143 m NGF et les niveaux les plus bas de la rupture de pente (four 136 m NGF), il existe un dénivelé d'environ 7 mètres sur 25 à 30 mètres de développement observés. La présence des puits sur la partie haute de la pente peut nous laisser penser que les 5 mètres de dénivelé restant, situés sous la rue actuelle du Férétra, pourraient être aménagés par un système de terrasse intermédiaire. La reprise des données des structures fouillées dans cette zone nous apportera peut-être des informations.

Pour en revenir aux puits, certains se trouvent en haut et en bas de la terrasse du n° 79 de la rue du Férétra, situation que l'on retrouve d'ailleurs à Vieille-Toulouse mais le bas de la terrasse se trouve ici en zone inondable. La présence de puits, en haut de la terrasse, à proximité de structures de la vie quotidienne (bâtiments, fosses dépotoirs, fossés) comme dans la caserne Niel, vient une nouvelle fois conforter l'hypothèse selon laquelle les puits ne se situent pas au sein d'espaces sacrés au sens strict du terme : leur présence n'implique nullement l'existence d'un sanctuaire comme le montre le mobilier et la faune enfouis dans ou à proximité des puits de la caserne. Ce constat avait déjà été mis en évidence à Vieille-Toulouse où les secteurs des sanctuaires ne présentent pas de concentration particulière de puits<sup>29</sup>, à moins d'imaginer comme très récemment que "l'ensemble de la zone" (de Vieille-Toulouse) "correspondait à un sanctuaire"<sup>30</sup>. Qu'en serait-il alors du quartier Saint-Roch ? Plus sérieusement, les faits nous montrent que les puits se situent soit à proximité d'activités humaines quotidiennes, soit sur les marges de son occupation et correspondent à une manifestation religieuse matérialisée par un acte de dépôt dont la complexité et la diversité nécessiteront de nombreuses années d'études.

### 3. CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette présentation a pour but d'une part de réaliser un "état des lieux" des différentes interventions et analyses intéressant les sites du second âge du Fer du Toulousain et d'autre part de présenter les nombreuses découvertes réalisées dans le quartier Saint-Roch depuis 2001, alors que toutes les données n'ont pas été exploitées dans leur

totalité. Si de nombreux points restent encore à l'état d'hypothèse, la bonne conservation des vestiges permettra certainement de comprendre la nature de cette occupation. N'oublions pas que seuls 2 000 m<sup>2</sup> ont été fouillés sur un site qui peut s'étendre sur une centaine d'hectares. Les nombreuses perspectives d'interventions archéologiques à venir dans un quartier en pleine restructuration permettront sûrement de compléter les analyses en cours. En effet, les résultats présentés ici montrent que chaque intervention, qu'elle concerne quelques centaines de m<sup>2</sup> ou a fortiori plusieurs hectares comme nous pouvons l'envisager sur le site même de l'ancienne caserne Niel, offre un potentiel exceptionnel pour la connaissance de l'organisation spatiale au second âge du Fer, qui semble d'ores et déjà nettement plus structurée que ne le laissaient présager les travaux antérieurs.

En ce qui concerne le site de hauteur, si le développement urbain actuel ne peut concerner que sa périphérie, les observations recueillies permettent malgré tout de préciser et de confirmer la nature des implantations tout au long de ses marges est (puits, fours de potiers, fossé défensif?..) et de définir chronologiquement les conditions de leur implantation.

Parallèlement à ces travaux effectués ou à venir, la reprise de l'ensemble des données anciennes auxquelles s'ajouteront nécessairement les synthèses concernant les recherches plus récentes, ainsi que leur publication globale entreprise au sein de l'ACR "*Les origines de Tolosa. Culture et société dans la région de Toulouse du Bronze final à l'époque augustéenne*" réunissant une cinquantaine de chercheurs de tous horizons, permettra de disposer d'une base de données réactualisée, critique et argumentée, seule garante à nos yeux d'un nouveau climat serein et propice à cette recherche scientifique.

29- Vidal 2003, 579.

30- Poux 2004, 297 et 579.



## Bibliographie

---

- Arcelin, P. et J.-L. Brunaux, éd. (2003) : "Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer", *Gallia*, 60, 5-268.
- Arramond, J.-Ch., Chr. Requi et M. Vidal (2004) : "La Toulouse des Volques-Tectosages : Vieille-Toulouse, Toulouse/Estarac, Toulouse/Saint-Roch", in : Ugaglia & Vidal, éd. 2004, 42-49.
- Baccabère, G. (1983) : *Habitat gallo-romain dans le Toulousain*, BLE Suppl. 98, 1-2.
- Bats, M., B. Dedet, P. Garmy et al. (2003) : *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barrauol*, RAN Suppl. 35.
- Buchsenschutz, O. et L. Olivier, éd. (1989) : *Les viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique*, in : *Actes du IX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Châteaudun, 16-19 mai 1985)*, Paris.
- Cazes, Q., D. Cazes, G. Baccabère et G. Peyre (2002) : "Les nécropoles méridionales et la possible basilique funéraire Saint-Roch", in : Pailler, éd. 2002, 493-494.
- Fouet, G. (1958) : "Puits funéraires d'Aquitaine : Vieille-Toulouse, Montmaurin", *Gallia*, 16, 114-157.
- Fouet, G. (1964) : "Un nouveau puits funéraire gaulois rue Saint-Roch à Toulouse", *MSAMF*, 30, 9-58.
- Gorgues, A. et P. Moret (2003) : "Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer. Toulouse et Vieille-Toulouse (Haute-Garonne)", in : Arcelin & Brunaux, éd. 2003, 132-138.
- Joulin, L. (1912) : "Les sépultures des âges protohistoriques dans le Sud-Ouest de la France", *RA*, 1-59 et 235-254.
- Labrousse, M. (1954) : "Sous les pavés toulousains", *Pallas*, 2, 128-153.
- (1968) : *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, Coll. Efr 212, Paris.
- Moret, P. (2002a) : "Tolosa, capitale des Volques Tectosages", in : Pailler, éd. 2002, 80-92.
- (2002b) : "Le nom de Toulouse", in : Pailler, éd. 2000, 93-99.
- Pailler, J.-M., éd. (2002) : *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Coll. Efr, 281, Paris.
- Piqués, G. et R. Busco (2005) : Onze puits gallo-romains de Lattara (I<sup>er</sup> s. av. n.è. – II<sup>e</sup> s. de n.è.). Fouilles programmées 1986 – 2000, Lattara 18.
- Poux, M. (2004) : *L'Âge du vin. Rite de boisson, festins et libations en Gaule indépendante, Protohistoire Européenne*, 8, Montagnac.
- Ugaglia, E. et M. Vidal, éd. (2004) : *Gaulois des pays de Garonne. I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, Guide de l'exposition présentée au musée Saint-Raymond, Musée des Antiques de Toulouse, (Toulouse, 22 mai 2004-9 janvier 2005), Toulouse.
- Verdin, Fl. et M. Vidal (2004) : "Un rituel particulier : les puits. Analyse comparative des puits du Toulousain et de l'Ermitage à Âgen", in : Ugaglia & Vidal, éd. 2004, 51-56.
- Vidal, M. (1986) : "Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.", *Aquitania*, 4, 55-65.
- (1989) : "Les puits funéraires du Toulousain aux deuxième et premier siècles av. J.-C.", in : Buchsenschutz & Olivier, éd. 1989, 137-144.
- (2002a) : "L'archéologie à Toulouse et dans le territoire de sa cité. Trente années de recherches 1968-1998. Synthèse du développement des connaissances au travers des opérations de fouilles", in : Pailler, éd. 2002, 555-563.
- (2002b) : "Les puits des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. de Vieille-Toulouse et du Toulousain", in : Pailler, éd. 2002, 118-128.
- (2002c) : "Vieille-Toulouse. Le site et ses vestiges", in : Pailler, éd. 2002, 102-118.
- (2002d) : "Les fibules et le dépotoir d'atelier de bronzier d'Estarac", in : Pailler, éd. 2002, 172-175.
- (2003) : "Les puits funéraires des Volques-Tectosages et les puits cultuels des Nitiobriges : éléments de réflexion", in : Bats et al. éd. 2003, 575-586.